

Rôle et intérêt de la performance en eps

La performance est intimement liée à l'éducation physique. **Anne Roger**, historienne, formatrice à l'UFRAPS de Lyon, en faisant le détour par deux exemples tirés de l'histoire de la discipline montre ici comment la performance sert dans un premier temps à évaluer la valeur physique des individus, puis éventuellement à les hiérarchiser, mais également à se projeter dans une démarche de progrès. Cette évolution se fait progressivement au cours du siècle pour faire de la performance aujourd'hui une aide à l'apprentissage.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la construction de tables de cotation permettant d'évaluer la valeur physique des individus a été un souci des acteurs de l'éducation physique. Parmi eux, Georges Hébert a marqué indubitablement la discipline sur le premier XX^e siècle quand Jean Letessier a contribué, comme le montre Yohann Fortune dans sa thèse, à une redéfinition de la discipline dès la fin des années 1950. Ces deux exemples peuvent nourrir la réflexion sur le rôle de la performance et son intérêt pour la discipline jusqu'à aujourd'hui.

Le code de la force de Georges Hébert: des performances chiffrées reflet de la valeur physique générale

Georges Hébert est le père de la méthode naturelle utilisée par plusieurs générations d'enseignant-e-s comme support de l'éducation physique scolaire jusque dans les années 1960 et consignée dans trois tomes d'un ouvrage magistral. Pourtant, outre cette œuvre, il a également produit un document moins connu, beaucoup plus succinct, intitulé *Le code de la force*, qui concerne l'évaluation des effets de l'éducation physique. Cet ouvrage publié en 1911 offre aux éducateur-trice-s physiques des outils d'évaluation de la force. Pour Hébert, «être fort» signifie être «développé d'une manière complète et utile». Considérée comme l'objet de l'éducation physique, sa mesure repose sur des performances athlétiques réalisées dans des épreuves choisies pour leur représentativité des composantes de cette force. Sous le titre *le développement élémentaire ou débrouillage*, il énumère «les performances à accomplir et les mouvements utilitaires qu'il est indispensable de connaître et de pouvoir exécuter en tout temps avec facilité (...). Ces performances sont à réaliser dans 12 épreuves cotées suivant une échelle déterminée, dite échelle d'aptitude, qui permet de mesurer, en l'évaluant numériquement, la force ou la valeur physique générale d'un sujet quelconque». Entre 1911 et 1941, date de la 5^e édition de l'ouvrage, Hébert apporte régulièrement des modifications dans l'échelle de cotation des performances et dans les règles d'exécution des épreuves pour plus de pertinence. Tous les chiffres renvoyant aux performances

à réaliser sont le «résultat d'études et d'expériences longues et conscientieuses faites sur des milliers de sujets de tous âges (...), de toutes professions, de toutes provenances et de toutes conditions sociales».

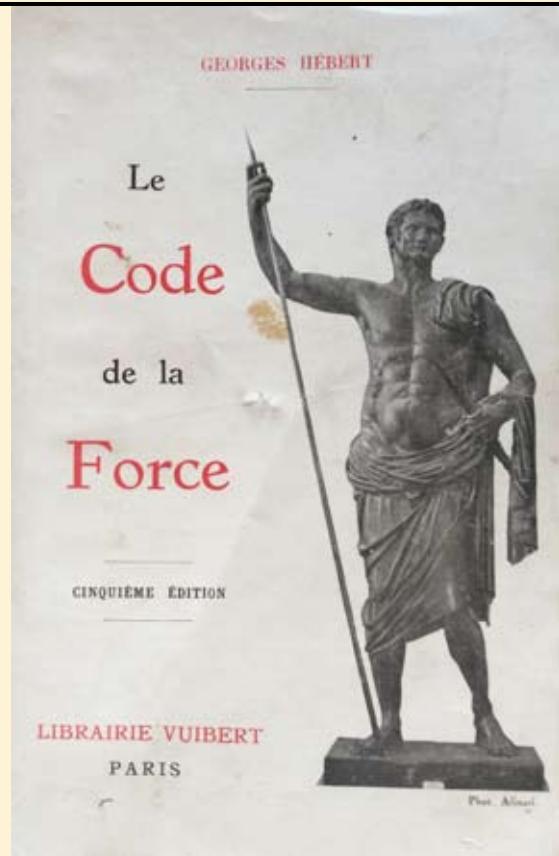
Ainsi, dans la méthode naturelle d'éducation physique, les performances renvoient à un procédé de mesure et de contrôle de la valeur physique générale qui se retrouve ici chiffrée numériquement. «Chaque épreuve ayant ses performances cotées, la somme des points obtenus dans la série complète des épreuves choisies peut ainsi donner une idée assez approchée de la valeur physique générale».

La performance ainsi utilisée se révèle être à la fois un outil d'évaluation des individus et de leur «niveau» au regard de certaines normes posées par Hébert, et un outil d'évaluation des effets de l'éducation physique. Elle permet, en étant organisée sous la forme d'une table de cotation, de fournir à l'éducateur les axes de travail les plus pertinents au regard des attendus et de mobiliser les individus autour des progrès rendus visibles. Il s'agit pour eux d'atteindre le maximum de points sur les douze épreuves et pour cela de progresser dans chacune des épreuves et non d'être brillant dans une seule de ces épreuves.

La table Letessier: la performance au service du progrès en EPS

La démarche de Jean Letessier et ses collaborateurs, si elle aboutit également à la construction de tables de cotation, est sans doute davantage liée à la recherche de légitimité de la discipline dans l'institution scolaire qu'à une simple volonté de constituer un système cohérent d'EP liant évaluation et contenus. La première version de la table Letessier est publiée en 1957 et deux réactualisations sont effectuées jusqu'en 1967. Le principe de ces tables est de fournir des repères permettant de situer une performance réalisée par rapport à la norme dans une tranche d'âge donnée, établie sur la base d'enquêtes statistiques, ou de comparer pour un même individu la valeur de ses performances dans des épreuves différentes d'athlétisme.

SAUT EN LONGUEUR AVEC ÉLAN							
TABLES DE PERFORMANCES ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTS ÂGES PAR DÉCALAGE DE LA COTATION (GARÇONS)							
COTATION EN POINTS	ÉCHELLE DES PERFORMANCES						
	5 A 10 ANS	10 A 12 ANS	12 A 14 ANS	14 A 16 ANS	16 A 18 ANS	18 ANS ET PLUS	
MÈTRES	MÈTRES	MÈTRES	MÈTRES	MÈTRES	MÈTRES		
-5	1,45	1,60	1,75	1,90	2,05	2,25	
-4	1,60	1,75	1,90	2,05	2,25	2,50	
-3	1,75	1,90	2,05	2,25	2,50	2,75	
-2	1,90	2,05	2,25	2,50	2,75	3,00	
-1	2,05	2,25	2,50	2,75	3,00	3,30	
0	2,25	2,50	2,75	3,00	3,30	3,60	
1	2,40	2,65	2,95	3,20	3,50	3,90	
2	2,55	2,80	3,15	3,40	3,80	4,20	
3	2,70	2,95	3,30	3,60	4,00	4,40	
4	2,85	3,10	3,45	3,80	4,20	4,60	
5	3,00	3,25	3,60	4,00	4,40	4,80	
6	3,10	3,40	3,75	4,20	4,60	5,00	
7	3,20	3,55	3,90	4,40	4,80	5,20	
8	3,30	3,70	4,05	4,60	5,00	5,40	
9	3,40	3,85	4,20	4,80	5,20	5,60	
10	3,50	4,00	4,35	5,00	5,40	5,80	
11	3,60	4,15	4,50	5,20	5,60	6,00	
12	3,70	4,25	4,65	5,30	5,70	6,10	
13	3,80	4,35	4,80	5,40	5,80	6,20	
14	3,90	4,45	4,95	5,50	5,90	6,30	
15	4,00	4,55	5,10	5,60	6,00	6,40	



DR

Elle vise également à évaluer la valeur physique générale des individus tout en permettant d'aller plus loin. En effet, dès 1959, lorsque l'évaluation en EPS est rendue obligatoire dans le cadre du baccalauréat, elle devient le barème officiel des épreuves certificatives en EPS. « Grâce à elle, les enseignants d'EPS disposent d'un attribut scolaire supplémentaire : celui d'un instrument de cotation des performances athlétiques, véritable étalon de la valeur physique, autorisant une hiérarchisation rigoureuse et scientifique des groupes d'élèves ou d'adultes ». Mais si cette table permet une évaluation plus équitable et un gain de légitimité et de reconnaissance, elle a d'autres mérites et non des moindres. Les propos de Yohann Fortune et Jean Saint-Martin sont à ce sujet très éclairants : « D'un point de vue pédagogique, la table Letessier pose aussi la question de la compétition et de l'émulation en tant que valeurs éducatives. Si la compétition sied assez bien à la logique de l'école des années 1950-1960, l'émulation devient un argument supplémentaire de taille pour les défenseurs de la table de cotation. En témoignent les propos éloquents des moniteurs d'EP de l'école d'apprentissage du chantier de Normandie, adressés par lettre à Jean Letessier et datés de 1959 : « Au deuxième trimestre de l'année scolaire 1958-1959, nous avons employé la table Letessier pour familiariser les élèves avec les nouvelles conditions du BSP [...]. Nous savions bien, en effet, qu'il faudrait faire quelque chose pour les élèves aux capacités physiques limitées qui se trouvaient barrés devant les performances imposées et pour ceux

qui, au-dessus du niveau du BSP réalisaient la performance demandée et ne se souciaient point de s'améliorer. Eh bien ! L'emploi de la table Letessier nous a comblés. Il a amené, dès l'affichage des premiers résultats, une adhésion totale de tous et un intérêt inespéré. Chacun, de semaine en semaine, mesure les progrès réalisés. Comme il a toujours un objectif à sa portée, il s'entraîne ferme pour réaliser de meilleures performances. Quant aux plus doués, plus question de s'endormir sur les lauriers au lendemain d'une performance imposée, car, plus rien d'imposé, chacun devant s'améliorer en vue de la conquête du meilleur total ».

Et les enseignants d'insister :

« quand on sait que maintenant trois sur cinq de nos futurs ajusteurs ou tourneurs, le plus souvent d'humble origine, se sont achetés une paire de pointes, [...] nous croyons pouvoir parler d'une véritable révolution ». » Cette longue et remarquable citation montre à quel point l'outil constitué d'une hiérarchisation de performances engage l'EPS, et donc les élèves et les enseignant-e-s, sur une nouvelle voie. Celle de la démocratisation de la culture sportive jusqu'alors réservée aux plus doués physiquement et donc à une élite à la fois physique et sociale.

Ainsi, ces deux exemples, même s'ils sont datés et centrés sur des performances chiffrées et majoritairement réalisées dans des épreuves athlétiques, permettent de comprendre, à différentes périodes de l'histoire, l'intérêt que présente le recours à la performance dans l'éducation physique et sportive à l'école. La performance travaillée en s'appuyant sur des données statistiques, sur des recueils de données, des observations, redéfinie sans cesse en fonction des APSA et rendue visible, permet ici non seulement aux enseignant-e-s d'évaluer les élèves, de les classer, mais aussi aux élèves de se repérer sur une échelle de possibles, de se projeter dans le dépassement de soi. Elle est à la fois un appui pour l'évaluation des élèves mais dès lors qu'elle est rendue visible elle permet également aux élèves de s'engager dans un processus de développement d'autant plus efficace qu'il devient finalisé. ♦ Anne Roger

« La performance comme critère d'évaluation et promesse de développement. »